

**REPUBLIQUE FRANCAISE
ALPES MARITIMES
CANTARON**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2207-03

L'an deux mille vingt deux, le vingt-six juillet à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14
Présents : 10+2 proc
Votants : 12

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Christian DI MARTINO – Eliane
CALDEI-VIDAL – Fabrice FONTAINE – Sandrine BARRALIS – Chantal
BARBIER – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC – Philippe ALLEGRINI

Absents excusés : Michel CORSINI – Karine FAGES

Absentes : Fabienne GALLI – Béatrice ROZIER

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Signalisation routière
Demande d'aide financière au titre
Des amendes de police**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que la municipalité souhaite engager des travaux de voirie communale dans le cadre des amendes de police 2022.

L'objectif est d'améliorer la sécurité routière à travers le remplacement d'environ 25 panneaux de signalisation dans les quartiers Ouest de Cantaron.

Face à la dépense importante estimée à 4 000.00 € HT, Monsieur le Maire propose de rechercher une aide financière auprès du Département des Alpes-Maritimes au titre des amendes de police qui pourrait participer à hauteur de :

Le Département	30 %.....	soit 1 200.00 €
Autofinancement	70 %.....	soit 2 800.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** le projet d'aménagement de voirie dans le cadre des amendes de police 2022
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 27/07/2022
Qualité : Maire